POSSIBILITE DE REPONDRE UNIQUEMENT AU LOT N°1 OU AU LOT N°2 OU AU 2 LOTS

LOT N°1 : HEBERGEMENT

PROJET
Stage d'escalade grandes voies.

LIEU : Les Gorges du Tarn

DATE DU SEJOUR
Du 30 septembre au 5 octobre 2019
Départ du lycée le lundi 30 septembre 2019 à 9h00.
Départ du site le samedi 5 octobre 2019 à 9H00.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :
20 élèves environ et 4 accompagnateurs

HEBERGEMENT :
En chalet gîte avec pension complète du dîner du lundi soir au samedi matin avec pique-nique du déjeuner.

PRESTATIONS DEMANDEES :
- petit déjeuner. Pack lunch le midi à emmener en paroi. Repas du soir chaud.
- couchage en chambre, gîte.

PROGRAMME SOUHAITE DU LUNDI AU VENDREDI OU SAMEDI :
- 7H30 : petit déjeuner dans le réfectoire,
- 8H30 à 17H00 : activité escalade,
- 19H00 repas.

MODALITE DE FINANCEMENT :
Acompte, après bon de commande et sur présentation d'une facture d'acompte - Paiement par mandat administratif.
Solde : à la remise des documents du voyage.

PRESENTATION DES OFFRES :
Dossier qui devra contenir :

1) Un devis spécifiant le prix global du voyage, ainsi que le prix unitaire par participant (il ne doit pas y avoir de gratuité pour les accompagnateurs), comprenant au minimum, repas des chauffeurs, l'hébergement en pension complète, l'assurance rapatriement, responsabilité civile et assurance accident évitant l'avance des frais médicaux.
Les assurances suivantes seront proposées en option :
- assurance annulation groupe intégrale (variante : partielle)
- assurance annulation individuelle.
Il sera joint le détail des garanties de ces assurances qui précisera les conditions d'annulation ; seront notamment mentionnées les conditions particulières de report ou d'annulation en cas de décision préfectorale ou ministérielle d'interdiction de voyage scolaire pendant la période prévue.
Le prix sera ferme et définitif quelques soient les variations des conditions économiques

2) Une lettre de présentation de candidature comprenant la copie de l'assurance RCP de l'organisme, la copie de l'arrêté de l'agrément ou de la licence, la copie de la garantie financière. L'organisme doit spécifier si des réductions particulières sont accordées en cas de fidélité ou de voyages multiples.

3) Un bordereau de prix détaillé de l'hébergement, des repas, de la prise en charge des chauffeurs.

CRITERES D'ATTRIBUTION :
En cas d'offre économiquement trop élevée ou de prestations offertes non conformes à celles demandées, le marché sera déclaré infructueux.

LOT N°2 : TRANSPORT

PROJET
Stage d'escalade grandes voies.

LIEU : Les Gorges du Tarn

DATE DU SEJOUR
Du 30 septembre au 5 octobre 2019
Départ du lycée le lundi 30 septembre 2019 à 9h00.
Départ du site le samedi 5 octobre 2019 à 9H00.

NOMBRE DE PARTICIPANTS
20 élèves environ et 3 accompagnateurs

TRANSPORT :
Aller et retour en minibus ou bus avec chauffeur.

PRESTATIONS DEMANDEES :
Chaque jour, Prévoir sur place un trajet en minibus le matin vers 9h30 et un retour vers 16h00 pour déposer les passagers à une installation sportive (30 km aller-retour environ).

Indiquer les éléments suivants : éléments de confort (ceinture de sécurité, rideaux…) ; schémas de route avec temps de conduite et de repos des chauffeurs envoyés avec le dossier de départ ; kilométrage jour, horaires de départ et d'arrivée.

PROGRAMME SOUHAITE DU LUNDI AU JEUDI :
- 8H30 à 17H00 : activité escalade,

PROGRAMME SOUHAITE LE VENDREDI
- 8H30 à 12H00 : activité escalade

MODALITE DE FINANCEMENT:
Acompte, après bon de commande et sur présentation d'une facture d'acompte - Paiement par mandat administratif.
Solde : à la remise des documents du voyage.

PRESENTATION DES OFFRES:
Dossier qui devra contenir:

1) Un devis spécifiant le prix global du voyage, ainsi que le prix unitaire par participant (il ne doit pas y avoir de gratuité pour les accompagnateurs), comprenant au minimum, le transport, les conditions de transport, les frais de route, péages, parking, repas des chauffeurs, l'assurance rapatriement, responsabilité civile.
Les assurances suivantes seront proposées en option :
- assurance annulation groupe intégrale (variante : partielle)
- assurance annulation individuelle.
Il sera joint le détail des garanties de ces assurances qui précisera les conditions d'annulation ; seront notamment mentionnées les conditions particulières de report ou d'annulation en cas de décision préfectorale ou ministérielle d'interdiction de voyage scolaire pendant la période prévue.
Le prix sera ferme et définitif quelques soient les variations des conditions économiques

2) Une lettre de présentation de candidature comprenant la copie de l'assurance RCP de l'organisme, la copie de l'arrêté de l'agrément ou de la licence, la copie de la garantie financière. L'organisme doit spécifier si des réductions particulières sont accordées en cas de fidélité ou de voyages multiples.

3) Un bordereau de prix détaillé des frais de route, des péages, des parkings.

CRITERES D'ATTRIBUTION
En cas d'offre économiquement trop élevée ou de prestations offertes non conformes à celles demandées, le marché sera déclaré infructueux.

168, rue Frédéric Joliot - Curie - BP 36
77196 DAMMARIE LES LYS CEDEX
☎ : 01 64.39.34.34 / 🖷 : 01 64.39.92.50

Courriel : int.0771027y@ac-creteil.fr site :www.LyceeJoliotCurie77.fr